



**Doc. 13486**

08 avril 2014

## Le crime organisé et les migrants

### Proposition de résolution

déposée par M. Irakli CHIKOVANI et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Le transport illicite et le trafic de migrants aux fins d'exploitation sont des phénomènes croissants en Europe dont l'impact est difficile à évaluer. Les phases distinctes du transport illicite et de l'exploitation dans les pays de destination sont souvent étroitement liées. Des enquêtes récentes montrent que c'est le crime organisé qui porte la responsabilité de l'interconnexion et de la gestion de ces deux phases.

Dans le passé, c'étaient surtout de petites bandes de délinquants qui géraient les réseaux de passeurs. Selon les constatations faites par Europol, les passeurs étaient souvent de la même nationalité que leurs victimes, bien que l'on observe depuis longtemps leur tendance à collaborer avec des associations criminelles d'autres nationalités. Depuis peu, le crime organisé tient compte de nouvelles considérations telles que la gestion du transport illicite de migrants vers l'Europe. Des enquêtes ont établi que la mafia était régulièrement en contact avec des clans nord-africains pour la gestion du commerce extrêmement lucratif que constitue le trafic illicite de migrants.

Le crime organisé joue aussi un rôle crucial dans l'exploitation des migrants arrivés par mer. Le fait que les débarquements se produisent régulièrement sur les mêmes rivages donne à penser qu'il existe des organisations actives sur le territoire, qui apportent une aide et un soutien logistique. L'exploitation de la main-d'œuvre clandestine a depuis toujours été la pierre angulaire des systèmes économiques mafieux.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner l'implication du crime organisé dans le transport illicite et l'exploitation de migrants et les moyens pour lutter contre ce phénomène et voir comment renforcer notamment la collaboration entre la justice et la police et les échanges d'informations entre les Etats membres.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE  
BERKIA Abdelkebir, Maroc  
BRAGA António, Portugal, SOC  
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, GDE  
DUMERY Daphné, Belgique, NI  
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE  
KARAMANLI Marietta, France, SOC  
MARIANI Thierry, France, PPE/DC  
MULIĆ Melita, Croatie, SOC  
NICOLETTI Michele, Italie, SOC  
OBERWEIS Marcel, Luxembourg, PPE/DC  
PINTADO Ángel, Espagne, PPE/DC  
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC  
REPS Mailis, Estonie, ADLE  
ROUQUET René, France, SOC  
RZAYEV Rovshan, Azerbaïdjan, PPE/DC  
SELVÍ Ömer, Turquie, GDE  
SHERIDAN Jim, Royaume-Uni, SOC  
TER-AVANESOV Alexander, Fédération de Russie, GDE  
TÜRKEŞ Tuğrul, Turquie, GDE  
VERDUCCI Francesco, Italie, SOC

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GDE: Groupe démocrate européen  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste  
NI: non inscrit dans un groupe